

FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

FIP/SC.8/3
10 avril 2012

Réunion du Sous-comité du FIP
Washington
4 mai 2012

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES OPERATIONS DU FIP

Projet de décision du Sous-comité du FIP

Le Sous-comité du FIP, ayant examiné le document FIP/SC.8/3 intitulé « Rapport semestriel sur les opérations du FIP », prend note de l'avancement des activités du FIP dans les pays pilotes. Le Sous-comité attend avec intérêt la présentation, pour approbation, de propositions de projets et de programmes susceptibles de faire l'objet d'un financement au titre du FIP dans le cadre des plans d'investissement.

I. INTRODUCTION

1. Cette note a pour objet de présenter au Sous-comité du Programme d'investissement forestier (FIP) le rapport d'activité semestriel du programme, en particulier la réserve de projets et programmes financés par le FIP.

II. ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DANS LES PAYS PILOTES DU FIP

Programmes nationaux et approbation des plans d'investissement

2. Au 31 mars 2012, des plans d'investissement avaient été approuvés pour quatre pays pilotes (Burkina Faso, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao et Mexique) qui avaient mené à terme leur processus de programmation nationale. Les projets qui seront élaborés dans le cadre de ces plans ont été inclus dans la réserve du FIP (Annexe 1).

3. Des informations actualisées sur le processus de programmation nationale au Burkina Faso et au Pérou figurent en Annexe 2.

4. D'ici la fin de 2012, tous les plans d'investissement au titre du FIP devraient être approuvés.

Approbations (de novembre 2011 à mars 2012)

Financements à titre de don pour la préparation d'un plan d'investissement

5. Le Brésil a déposé une demande de don d'un montant de 250 000 dollars pour que son gouvernement puisse préparer un plan d'investissement au titre du FIP. La demande a été examinée et approuvée par le Comité des BMD.

Projets relevant des plans d'investissement approuvés

6. Le Sous-comité a approuvé le Projet du Mexique dans le domaine des forêts et du changement climatique, qui avait été soumis au FIP par le gouvernement mexicain et par la BIRD pour examen et approbation d'un don de 25,66 millions de dollars et d'un prêt concessionnel de 16,34 millions de dollars. Le projet relève du plan d'investissement pour le Mexique qui a été approuvé par le Sous-comité du FIP le 31 octobre 2011. Le projet devrait mobiliser 587 millions de dollars de cofinancements.

III. ÉTAT D'AVANCEMENT DES AUTRES ACTIVITES DU FIP

Mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

7. Un document d'information (FIP/SC.8/Inf.2) intitulé « État d'avancement de la mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales » a été préparé pour informer le Sous-comité des progrès accomplis dans l'élaboration des propositions de projets requises pour l'approbation du financement au titre du FIP et la mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons.

Réunion des pays pilotes du FIP

8. Une réunion des représentants des huit pays pilotes du FIP a eu lieu les 2 et 3 avril 2012 à Brasilia (Brésil). La réunion était accueillie par le gouvernement brésilien et organisée par l'Unité administrative des FIC. Le 4 avril 2012, le gouvernement brésilien a organisé une visite de la zone protégée de Gama et Cabeça de Veado, qui comprend la réserve écologique IBGE et le jardin botanique de Brasília, et de *SLC Pamplona*, exploitation agricole homologuée par la Table ronde sur un soja responsable.

9. Le rapport détaillé de la réunion sera disponible sous peu, et un bref résumé sera présenté au Sous-comité pour informer les membres et les observateurs de la teneur des discussions durant cette réunion.

IV. ÉVOLUTION DE LA RESERVE DE PROJETS DU FIP

Calendrier d'approbation des projets

10. Le Comité du Fonds fiduciaire a reçu un calendrier d'approbation des projets pour l'exercice 13. Ce calendrier tient compte de l'actualisation par les BMD de leurs réserves de projets et indique les dates prévues de soumission des projets et les montants estimés des projets pour le prochain exercice. Cet outil permet d'assurer un suivi actif des demandes de financement de façon à adapter plus précisément les demandes aux ressources disponibles. Ces informations feront partie intégrante des rapports futurs. Le calendrier d'approbation des projets, « FIP – Dates probables d'approbation des projets pour l'exercice 13 », est joint en Annexe 2.

11. Le montant total des financements demandés au titre du FIP pour les 12 projets et programmes relevant de plans d'investissement approuvés pendant l'exercice 13 s'élève à 170,8 millions de dollars. Les fonds disponibles pour 2013 seront suffisants pour satisfaire ces demandes.

Système de feux tricolores

12. En juin 2011, un code couleur a été proposé pour indiquer l'état d'avancement des plans d'investissement, des projets et des programmes¹. Cet instrument sera utilisé pour gérer la réserve de projets du FIP et suivre l'avancement des activités des projets du FIP.

13. Ce système de feux tricolores, qui est la réplique d'un outil testé dans le cadre du Fonds pour les technologies propres, est le fruit de la collaboration entre l'Unité administrative des FIC et le Comité des BMD. Il permet de suivre deux étapes clés de la réalisation des projets². Le premier ensemble de feux tricolores indique, pour chaque projet ou programme, le laps de temps qui sépare la date de présentation initialement annoncée lors de la constitution de la réserve de projets du FIP de la date à laquelle il est actuellement prévu de présenter le financement à l'approbation du Sous-comité. Le second ensemble de feux tricolores indique le délai écoulé entre l'approbation du financement d'un projet ou d'un programme par le Sous-comité du FIP et la date prévue d'approbation du projet par la BMD concernée.

14. Pendant la période considérée, les projets du FIP n'ont pas généré suffisamment d'activités pour que le système puisse être intégralement appliqué. Cet instrument devrait prouver son utilité dans un avenir proche, une fois que la majorité des huit plans d'investissement auront été approuvés et lorsque l'élaboration des projets et des programmes sera plus avancée.

¹ Voir FIP/SC.6/3 Rapport semestriel sur les opérations du FIP

² Le système de feux tricolores du CTF est en cours d'examen. Des modifications y seront probablement apportées pour qu'il permette de suivre les objectifs et les étapes clés définis par le Comité du CTF. Toute modification éventuelle sera soumise à l'attention du Sous-comité du FIP pour examen.

Annexe 1 : Programme d'investissement forestier – Exercice 13 : Dates probables d'approbation des projets

Code du projet	BMD	Pays	Intitulé du projet	Juillet-12	Août-12	Sept.-12	Oct.-12	Nov.-12	Déc.-12	Janv. -13	Février-13	Mars-13	Avril-13	Mai-13	Juin-13	TOTAL	
1	XFIPZR002A	BAD	République démocratique du Congo						11,7							11,7	
2	XFIPZR003A	BAD	République démocratique du Congo						9,8							9,8	
3	XFIPZR001A	BIRD	République démocratique du Congo						36,9							36,9	
4	XFIPLA006A	BIRD	République démocratique populaire lao					12,8								12,8	
5	XFIPMX008A	BID	Mexique	Création d'une ligne de financement spéciale pour les stratégies sobres en carbone dans les paysages forestiers	15											15	
6	XFIPMX009A	BID	Mexique	Renforcer l'inclusion financière des ejidos et des collectivités au moyen de l'assistance technique et du renforcement des capacités pour les activités sobres en carbone dans les paysages forestiers	2,9											2,9	
7	PFIPLA005A	IFC	République démocratique populaire lao	Projet de foresterie paysanne			3									3	
8		Mécanisme spécial de dons		Dons escomptés pour la préparation de projets (projets mondiaux et nationaux)					0,4			0,4			0,4	1,2	
Total partiel					17,9	-	3	-	12,8	58,8	-	-	0,4	-	-	0,4	93,3
				Burkina Faso (approuvé en principe - 1 projet répertorié pour l'exercice 13)											7,5	7,5	
				Approbation des projets prévus (pour le Brésil, PI soumis pour approbation – 4 projets répertoriés pour l'exercice 13)		9,3	50		10,7							70	
TOTAL					17,9	9,3	53,1	-	23,6	58,8	-	-	0,4	-	-	7,9	170,8

Annexe 2 : État d'avancement du processus de programmation nationale au Burkina Faso et au Pérou

Burkina Faso

15. En juin 2011, le Sous-comité du FIP a approuvé en principe le plan d'investissement présenté par le gouvernement burkinabè tout en reconnaissant que le plan de préparation REDD + nécessitait des travaux supplémentaires avant qu'un plan d'investissement actualisé puisse être soumis pour approbation finale.

16. Conformément à la décision prise par le Sous-comité, le Gouvernement burkinabè s'est engagé à préparer un document équivalant à une proposition de plan de préparation (R-PP) qui sera conforme aux normes de qualité du Fonds de partenariat pour la réduction des émissions dues à la déforestation (FCPF). Le gouvernement a informé le Secrétariat du FCPF et a décidé de présenter officiellement le document équivalant à la R-PP au plus tard le 9 avril 2012, pour examen par le Groupe consultatif technique, à temps pour la prochaine réunion du Comité des participants du FCPF qui se tiendra en juin 2012. À cet égard, et afin de mieux comprendre et suivre l'approche du FCPF, deux représentants du gouvernement burkinabè ont participé à la récente réunion du Comité des participants du FCPF qui s'est tenue au Paraguay en mars 2012.

17. Le gouvernement burkinabè a également mené, avec le soutien des BMD, plusieurs études détaillées sur les questions suivantes :

- a) préparatifs et consultations pour REDD+, notamment élaboration d'un plan d'action de participation ;
- b) analyse des facteurs à l'origine du déboisement et de la dégradation des forêts, des politiques publiques, de la gouvernance et des enseignements tirés ;
- c) cadre de mise en œuvre de REDD+ ;
- d) recensement des options stratégiques pour REDD+ ;
- e) études des impacts sociaux et environnementaux ;
- f) approche méthodologique pour l'élaboration d'un scénario de base ;
- g) approche méthodologique pour l'élaboration d'un système de mesure, notification et vérification (MRV).

18. Sur la base des conclusions de ces travaux, une version préliminaire du document équivalant à la R-PP a été élaborée et communiquée aux principales parties prenantes aux fins d'examen.

19. Une quatrième mission conjointe du FIP a été organisée par le gouvernement burkinabè et s'est déroulée du 19 au 22 mars 2012. Au cours de la mission, toutes les parties prenantes ont pu examiner le projet de document équivalent à la R-PP dans le cadre d'un atelier national. Le Comité directeur a approuvé le contenu de la R-PP, les options stratégiques proposées pour REDD+ et les arrangements institutionnels préconisés à ce titre ; il a recommandé de finaliser le document et de le soumettre officiellement au FCPF avant le 9 avril 2012. Les partenaires de développement invités sont convenus d'harmoniser leur soutien et d'aligner leurs opérations sur l'ordre du jour et les activités REDD+ proposés.

20. Le document équivalent à la R-PP sera finalisé, et le plan d'investissement modifié et actualisé, compte tenu des observations du Groupe consultatif technique. L'élaboration des projets et programmes d'investissement qui relèveront du futur plan d'investissement sera modifiée en conséquence. Le Gouvernement burkinabè compte soumettre le plan d'investissement révisé à l'approbation du Sous-comité du FIP par une décision par courrier.

Pérou

21. Une première mission conjointe a eu lieu du 21 au 23 mars 2012 en vue d'aider le Gouvernement péruvien à reprendre l'élaboration du plan d'investissement et à démarrer les activités et les processus clés suivant un calendrier préétabli. La mission a rencontré plusieurs groupes de parties prenantes, notamment le Comité interministériel du FIP, les représentants de *Mesa REDD*, les associations des peuples autochtones, le secteur privé et les partenaires de développement nationaux et internationaux.

22. La mission conjointe a abouti aux résultats suivants :

- a) *Élaboration d'un plan de travail pour l'équipe technique.* Le plan de travail comprendra quatre éléments intégrés (plan de mobilisation des parties prenantes, analyse des initiatives directement et indirectement liées à REDD+, définition des zones ayant le plus grand potentiel de réduction des émissions de GES, et lignes d'action proposées), qui s'inscriront dans le droit fil des objectifs du FIP et dans le cadre d'un mécanisme REDD+ au Pérou.
- b) *Mécanisme de partage de l'information avec les représentants des organisations autochtones et de la société civile.* L'équipe technique mettra au point, à l'intention des parties prenantes participant au mécanisme REDD+, des mécanismes visant à assurer la participation au processus du FIP dans le respect de la transparence. En outre, pendant la phase de formulation du plan d'investissement, l'équipe organisera des réunions supplémentaires avec les organisations des populations autochtones.
- c) *Secteur privé.* Les contributions du secteur privé seront prises en compte dans le processus d'élaboration du plan d'investissement.

- d) *Suivi des résultats.* L'équipe technique mettra au point une méthodologie basée sur le cadre de résultats approuvé par le FIP et soumettra une proposition au Comité interministériel pour examen lors de la prochaine mission conjointe.

23. L'une des prochaines étapes consistera à établir un plan de mobilisation des parties prenantes afin de mettre en place les moyens de communication et une coordination permanente avec les acteurs concernés. Il est prévu que d'ici la fin août 2012, l'équipe technique aura mené à bien les études approfondies qui constitueront la base du plan d'investissement, ainsi qu'une mission conjointe visant à compléter le plan d'investissement du Pérou. Le programme de travail a été établi dans l'objectif de présenter un plan d'investissement final en septembre, pour examen et approbation par le Sous-comité du FIP lors de sa réunion d'octobre 2012.